

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU NORD

VILLERS BRÛLIN

PLAN DE ZONAGE

PLUJ ARRÊTÉ LE 05.12.19 ET LE 06.05.21 PLUJ ADOPTÉ LE 21.07.22

Dossier réalisé avec le bureau d'études :



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS
1050, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND
62810 AVESNES-LE-COMTE

03 21 220 200
PLUJ@CAMPAGNESARTOIS.FR
WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR



Limite communale
 Cimetière
 Secteur d'Orientation d'Aménagement et de Programmation
Nouvelles constructions (localisation indicative)
 Logement

Zonage
 UA : zone urbaine correspondant au coeur de ville, bourg et village
 UB : zone urbaine périphérique
 UJ : zone urbaine correspondant aux jardins
 UH : zone destinée à l'accueil d'équipements et installations d'intérêt collectif et de service public
 A : zone agricole
 N : zone naturelle
 Np : zone naturelle accueillant des activités et des usages non agricoles ou forestiers
 Limite de zone
 Zone potentiellement inondable ou humide

Installations agricoles
 Installation agricole classée
 Installation agricole non classée
 Bâtiment agricole autorisé à changer de destination

